

Rapport moral 2022-2023

Par Delphine Glachant-Huet, présidente

L'année 2022 a été marquée par la réélection d'Emmanuel Macron et la poursuite à marche forcée de la dissolution de l'action publique dans son rôle de protection des citoyens. Je parle de l'Etat providence qui permettait d'organiser les services publics de la santé, de la justice, de l'éducation, de la protection sociale, mais aussi de tous les services publics qui faisaient lien, La Poste par exemple. L'action de l'Etat a continué à assurer les profits des plus riches et à préserver les acquis des plus nantis. Face à l'inflation, la fracture sociale s'est creusée. Le paysage politique a poursuivi sa mutation au profit d'un Front National légitimé par les urnes, mais également par un gouvernement reprenant de plus en plus ses marottes : mettre fin à ce qu'il nomme l'assistanat, trier les étrangers admis à rester sur le territoire français, traqués les majeurs parmi les MNA, pénaliser la pauvreté. Sur l'échiquier politique, une nouvelle force de gauche a émergé, la NUPES, mais seulement sur un bout de papier, sans travail de fond préalable. Force bien fragile, bigarrée, se craquelant trop vite, ne permettant pas de faire poids.

Dernièrement, le passage en force de la réforme des retraites, pour flatter l'Europe dans ses attentes et pour sécuriser l'avenir personnel d'Emmanuel Macron, nous aura montré trois choses : que les citoyens français ne sont pas des moutons ; que l'exercice du pouvoir de nos dirigeants suit ses propres logiques sans écouter le peuple français ; que le pays peut aller vers une déstabilisation. Une révolution je ne crois pas. Une prise de pouvoir prochaine des fascistes plus certainement.

Les questions de santé, au cœur des préoccupations des Français, pourtant en une des médias à Noël avec la triump viral infernal covid/grippe/bronchiolite, sont passées au second plan en ce début d'année. Pourtant, des services entiers ferment ou menacent de l'être, parce que les réorganisations de GHT ont le vent en poupe, mais aussi et surtout parce que les professionnels désertent l'hôpital. Les déserts médicaux touchaient 30 % des Français en septembre 2020, 60 % des franciliens. 11 % des Français sont sans MT. Les généralistes appellent à se déconventionner, ce qui en dit long sur l'abandon de valeurs ayant fait la Sécu en 1945. Le rapport Ville paru récemment sur les maternités, préconisant leur fermeture si elles font moins de 1 000 naissances par an, va encore rétrécir les services de santé de proximité au profit d'usines à bébé. La loi RIST, nécessaire pour contrôler les velléités d'intérimaires mercenaires, va donner le coup de grâce à l'hôpital public, le privé restant libre de pratiquer les prix qu'il souhaite.

Comment l'USP s'inscrit dans les luttes politiques ?

En écho à la situation politique nationale, la question des alliances a marqué cette dernière année de mon mandat. Travailler l'exercice du contre-pouvoir n'est pas chose simple et implique parfois de faire des concessions qu'on ne souhaite pas. Faire des concessions signifie accepter de parler avec des syndicats qui ont parfois des voix dissonantes sur certains sujets, au sein d'APH par exemple, des stratégies différentes, voire des agendas personnels qui n'ont rien d'une politique syndicale. Chaque année, je me serai posé la même question, à savoir la portée de notre message si nous nous embarquons dans des alliances qui ne nous ressemblent pas, mais également le caractère inaudible de notre message si nous n'avons plus d'autre moyen d'interpeller le ministère que nos communiqués de presse.

Nous faisons partie d'APH avec le deal très clair que les questions statutaires ne sont pas notre priorité et que, s'il s'agit de les défendre, c'est avant tout pour défendre notre indépendance. Pour relayer aussi nos positions sur l'hôpital public, sa gouvernance, ses financements, son fonctionnement. APH, qui s'est dynamisé depuis la présidence de JF Cibien, défend ardemment les praticiens hospitaliers. Elle lutte contre les effets catastrophiques de la politique de santé et là nous ne sommes pas toujours d'accord. Ca frotte souvent

A plusieurs reprises depuis le dernier congrès, nous avons fait front commun avec les trois autres syndicats de psychiatres du public, mais nous n'avons pas réussi à imposer la participation à ces actions des fédérations syndicales des personnels non médicaux, au risque de défendre des

revendications corporatistes, de creuser le fossé de la lutte des classes et les clivages dans l'exercice de nos métiers. Est-ce que notre participation a été utile ? On peut en douter auprès du ministère de la Santé mais peut-être pas inutile pour nos collègues syndicalistes. La position de l'USP, petit caillou dans leur chaussure, permet peut-être de garder à l'esprit que les soins psychiques ne sont pas qu'une affaire de psychiatres.

Durant l'année 2022, nous avons vu progressivement la CNP s'éloigner et notre participation, symbolique, disparaître de fait. En effet, si cette Commission Nationale de Psychiatrie semble continuer ses travaux, l'ensemble des participants n'en est plus avertie ni conviée. La CNP se contente de « communiquer ». S'il est bien un endroit où notre parole est très marginale, c'est bien là.

Nos liens avec les collectifs et notamment les usagers : bien évidemment nous avons poursuivi le travail en commun au sein du Printemps de la psychiatrie. Malheureusement les patients, usagers, sont moins présents et de ce point de vue, ce mouvement n'a pas tenu sa promesse. Après les Assises citoyennes du soin psychique qui ont eu lieu il y a un an, le mouvement a connu une phase de fatigue. On est loin de l'enthousiasme initial, de l'envie de défiler les uns à côté des autres aux manifestations, mais un noyau dont nous sommes plusieurs à faire partie continue de participer aux réunions mensuelles. L'ouverture vers d'autres collectifs a été bénéfique, pour se positionner sur les questions du non accès aux soins en général et en psychiatrie en particulier. La participation aux prochaines rencontres de Lure permet aussi ce travail commun USP/Printemps.

Nos liens avec l'InterOrga de santé. Strictement l'USP y est en tant que membre d'APH. C'est donc les membres d'APH qui sont censés exprimer notre voix, ce qui en ce lieu n'est pas du tout le cas. Les positions défendues par APH face à la Coordination est de mettre en avant la prétendue sécurité des soins, donc valider la fermeture des structures de proximité.

Les positions d'APH sont très médicales, pas assez ou pas du tout globales. Ce qui est le cas de tous les syndicats faisant partie d'APH, dont on se distingue nettement.

Nos liens avec le SMG : malheureusement inexistant, si ce n'est quelques contacts via *Pratiques*. Et c'est dommage. Leur positionnement était clair et tout à fait juste à l'occasion des grèves des médecins libéraux, alors que nous USP, étions présents via APH dans cette grève, puisque APH, le CNOM avaient aussi appelé à se mobiliser ce jour-là, le 14 février. Ça fait plusieurs années que nous n'avons pas assisté à leur congrès.

Pour l'avenir, puisque nous avons parlé à un moment de faire un travail plus approfondi sur l'évolution de notre système de santé et réfléchir à des solutions, je trouverais intéressant d'en débattre avec le SMG.

Nos liens avec *Pratiques* : plusieurs d'entre nous sommes au bureau ou des rédacteurs assidus.

Nos liens avec la Fédération nationale de psychiatrie et avec le CNPP : réduits à peu d'échanges par mail. Doit-on investir davantage ces lieux ?

Les liens avec le Syndicat de la magistrature, qui sont essentiels à entretenir : participation à plusieurs recours concernant les pratiques d'isolement et contention : devant le Conseil d'Etat, devant le Conseil constitutionnel. Participation à leur congrès. Invitation du SM à participer avec eux au collectif Justice des enfants ou à poursuivre les travaux avec le SM.

Nos liens avec les élus : ils sont peu nombreux. Laurence Cohen, la sénatrice du PCF, Danièle Simonnet, députée LFI. Réflexion sur une loi cadre pour la psychiatrie.

Durant mon mandat de présidente, notre organisation interne m'aura sans cesse interrogée. Nous devons réfléchir à une autre répartition du travail pour un meilleur suivi des gros dossiers et renforcer nos liens avec les autres syndicats et collectifs. Le prochain conseil national, durant lequel un Conseil National sera élu, sera l'occasion d'en débattre.